

I CONCEPT D'EDUCATION ET DE FORMATION

1- L'éducation

Du point de vue étymologique, le mot éducation veut dire d'abord conduire hors et ensuite élever, former et instruire. Par rapport à cette définition. On peut dire qu'éduquer consiste à faire sortir l'enfant de son état premier.

Par ailleurs, on retrouve le mot éducation avec la définition suivante : soin qu'on prend d'élever, de nourrir les enfants et plus ordinairement, soin qu'on prend de cultiver leur esprit soit pour la science, soit pour les bonnes mœurs. Depuis cette époque, certaines définitions de l'éducation ont été proposées. Pour Emile DURKHEIM, l'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour objet de susciter chez les enfants un certains nombres d'états physiques, intellectuels et moraux que réclame de lui la société politique dans son ensemble et le milieu social auquel il est particulièrement destiné.

Pour René HUBERT l'éducation est « ... l'ensemble des actions et des influences exercées volontairement par un être humain sur un autre être humain, en principe par un adulte sur un jeune, et orientées vers un but qui consiste en la formation dans l'être jeune des dispositions de toute espèce correspondant aux fins auxquelles, il est destiné ». Partant de cette définition synthétique de René HUBERT, Gaston Mialaret dégagé les trois sens du mot éducation.

- - Il correspond d'abord à un système d'ensemble qui est considéré avec toutes ses coordonnées politiques, économiques, philosophiques, historiques, technologiques, démographique. Dans ce cas il signifie le système éducatif on parlera d'éducation américaine, africaine....
- Deuxièmement il exprime le point d'arrivée et le résultat d'un processus. On dira par exemple d'une personne qu'elle a reçu une éducation solide, une éducation de niveau supérieur.
- Enfin, le mot éducation a le sens "d'agir sur" : agir sur un sujet de sorte qu'à la fin du processus, il vit autant que faire se peut, à l'image que l'on s'est faite de

l'homme "éduqué". Ici l'éducation c'est l'action éducative. On parlera de l'éducation des enfants, des femmes etc.

En définitive l'éducation recouvre plusieurs réalités

- Le système éducatif avec ses finalités et ses réalités
- L'action éducative avec ses finalités et ses réalités
- Le bilan de l'action éducative.

2- La formation

Selon Jean BERBAUM, on parle de formation lorsqu'il est question d'une intervention qui vise à aider à l'émergence d'une réponse comportementale. L'enseignement n'est qu'un exemple de formation. C'est pourquoi il faut entendre aussi par formation tout forme de demande visant à infléchir un mode de réaction. On peut donc considérer les pratiques de formation comme des mises en œuvre d'apprentissage.

La formation c'est aussi l'ensemble des activités visant essentiellement à assurer l'acquisition des capacités pratiques, des connaissances et des attitudes requises pour occuper un emploi relevant d'une profession ou une fonction déterminée dans une branche quelconque de l'activité économique (celui qui sort d'une formation doit avoir la connaissance pratique et théorique pour occuper un emploi).

3- Le caractère social de l'éducation

Pour KANT, l'éducation est une chose sociale parce qu'elle met en contact l'enfant avec une société déterminée. Si cette proposition est vraie écrit DURKHEIM elle ne commande pas seulement la réflexion spéculative sur l'éducation. Elle doit faire sentir son influence sur l'activité éducative elle-même. Pour DURKHEIM dire que l'éducation est sociale, c'est constater un fait et tenir vrai quelle que soit la tendance qui prévaut ici et là. Ainsi, chaque société se fait un idéal de l'homme de ce qu'il doit être tant au point de vue intellectuel, physique que moral. Pour DURKHEIM, chaque société va créer son idéal d'homme. Cet idéal de formation qui n'est pas le même pour toutes les sociétés.

En un mot toute éducation doit avoir un idéal. Ainsi, l'éducation a pour but de susciter chez l'enfant :

- ✓ Un certain nombre d'états physiques et mentaux propres à la société à laquelle il appartient et qui ne doit être absent chez chacun de ses membres,
- ✓ Un certain nombre d'états physique et mentaux que le groupe social particulier (caste, classe sociale, famille, profession) considère comme devant se retrouver chez tous ceux qu'il forme. Ainsi, c'est la société dans son ensemble et chaque milieu social particulier qui détermine cet idéal que l'éducation réalise.

Pour DURKHEIM donc, la société ne peut vivre que s'il existe entre ses membres une suffisante homogénéité. L'éducation perpétue et renforce cette homogénéité. Mais d'un autre côté dans une certaine diversité toute coopération serait impossible, c'est pourquoi l'éducation assure la persistance de cette diversité nécessaire en se diversifiant elle-même et en spécialisant par le rapprochement des autres car l'éducation doit elle-même s'adapter toute les fois que cela est possible. Si au même moment le travail est plus diversifier, l'éducation provoquera chez l'enfant une plus grande diversité professionnelle (des aptitudes professionnelles). Comme on le voit, l'éducation est pour la société le moyen par lequel elle prépare dans le cœur et l'esprit des enfants les conditions essentielles de sa propre existence. Ainsi, chaque société façonne ses besoins selon les individus.

4- Rôle de l'Etat matière d'éducation

Il s'agit d'approcher les devoirs et les droits de l'Etat en matière d'éducation. Généralement on oppose à ces droits et devoir de l'Etat ceux de la famille. L'enfant est d'abord à ses parents, c'est donc à ceux qu'il appartient de le diriger comme ils l'entendent. De ce point de vue, l'éducation est conçue comme quelque chose d'essentiellement privée et domestique. On réduit alors au maximum l'intervention de l'Etat en matière d'éducation. Dans cette optique, l'Etat doit se borner à servir d'auxiliaire, de substitut aux familles.

Lorsque les familles sont hors d'Etat de s'acquitter de leur devoir, il est naturel que l'Etat s'en charge. Mais si l'éducation a avant tout une fonction collective, si elle pour but d'adapter au milieu social où il est destiné à vivre, il est impossible que la société se désintéresse d'une telle opération puisqu'elle est le point de repère d'après lequel l'éducation doit guider son action.

Pour DURKHEIM, il appartient à la société de rappeler sans cesse au maître quelles sont les idées, les sentiments qu'il faut imprimer à l'enfant pour le mettre en harmonie avec le milieu dans lequel il doit vivre. Il faut ainsi contrôler le contenu des enseignements car l'éducation familiale est un cas particulier.

Par ailleurs, si la société ne reste pas toujours vigilante pour obliger l'action pédagogique à s'exercer dans un sens social celle-ci se mettrait nécessairement au service des croyance particulière et la grande arme de la patrie se diviserait en une multitude incohérente de petites armes en conflit les unes avec les autres. Il faut donc affirmer la laïcité de l'école (indépendant de toute confession). Aucune primauté ne doit primer en dehors des intérêts de l'Etat. L'Etat doit par ailleurs vérifier les programmes, fixer les matières et former les enseignants.

En effet, si l'on attache un prix à l'existence de la société il faut que l'éducation assure entre les citoyens une suffisante communauté d'idées et de sentiments sans lesquelles toute société est impossible. Et pour que l'éducation produise se résultat, il faut qu'elle ne soit pas abandonnée à l'arbitraire des particularismes.

A partir du moment où l'éducation assure une fonction sociale essentiellement, l'Etat ne peut s'en désintéresser. Au contraire tout ce qui est éducation est soumis à son action

Mais cela ne veut pas dire que l'Etat doit monopoliser l'ensemble du processus éducatif. La question est trop complexe s'agissant du rapport entre l'Etat et l'éducation. Néanmoins reconnaissons avec DURKHEIM qu'il n'est pas admissible que la fonction par exemple d'éducateur puisse être remplie par quelqu'un qui ne présente pas de garantie spéciale dont l'Etat seul peut être juge. Sans doute les limites dans lesquelles doit se renforcer l'intervention de l'Etat peut être mal aisée à déterminer une fois pour toute. Mais le principe de l'intervention ne peut être contesté.

Il est toutefois nécessaire de reconnaître l'état de division où sont les esprits actuellement dans nos pays à cause de la démocratie qui rend délicat le devoir de l'Etat et en même temps important. Nous sommes en effet partagés entre des conceptions divergentes et parfois contradictoires. Il y a dans les divergences un fait qu'il est impossible de nier et dont il faut tenir compte. Il ne saurait être question de reconnaître à la majorité le droit d'imposer ses idées aux autres. Et l'école ne saurait être la chose d'un parti. Dans tout les cas un certain nombre de principes doit être commun à tous : le respect de la raison, de la science, des idées et des sentiments, base de la morale démocratique.